

*Radio et scanner
sont des examens
indispensables
avant la pose
d'implants
dentaires*

*L'analyse du volume
osseux permet
de déterminer
la nécessité
éventuelle d'une
greffe osseuse
préalable*

L'analyse pré-implantaire

La mise en place d'implants dentaires nécessite une préparation approfondie, effectuée en amont de l'intervention à l'aide d'examens tels que radio, scanner, etc.

Réalisation d'un projet prothétique

La mise en place d'implants est avant tout destinée à supporter une prothèse qui doit être esthétique et fonctionnelle. C'est donc le projet de la future prothèse qui va guider la mise en place des implants.

Lorsqu'il s'agit de projets prothétiques simples (une ou deux dents), la planification du traitement est relativement aisée. Pour des projets complexes, une analyse plus poussée est parfois nécessaire, avec la réalisation de divers « maquettes » ou « guides » permettant d'anticiper et de prévoir, sur des modèles et/ou dans la bouche, la position des futures dents prothétiques.

Une planification totalement informatisée peut également être mise en place.

Un examen dentaire et buccal sera effectué afin d'évaluer l'état de la zone à implanter et de rechercher d'éventuelles caries ou gingivites à traiter conjointement au problème de dents manquantes.

Planification de l'intervention chirurgicale

Une fois le projet prothétique validé, le chirurgien doit voir dans quelles conditions il est possible de placer des implants pour soutenir la future prothèse. Le volume osseux est analysé afin de déterminer la nécessité ou non de réaliser une greffe osseuse. La longueur et le diamètre de chaque implant sont également déterminés à ce moment.

